



L'informateur

105 – le 7 novembre 2021

La réunion annuelle fut-elle un succès ?

Oui.

Ah oui ? Comment ça ?

Parce que dans des conditions adverses, on a réussi à tenir une réunion réglementaire, instructive, somme toute productive et par conséquent, satisfaisante.

78 écrans se sont connectés à la plate-forme. Une trentaine de ceux-ci devaient être zieutés par au moins deux personnes. Cela donne une centaine de participants. C'est plus que ce qu'on réunissait à l'école St-Alban.

De ces 78, 71 ont assisté à l'intégralité de la réunion, 5 l'ont quittée de 8 à 60 minutes avant la fin et 2 l'ont quittée après seulement quelques minutes. Faut dire que trois ou quatre minutes après le début, notre président est disparu de l'écran alors qu'il s'adressait à nous. Au bout de trois minutes, il est réapparu. Ouf... Les deux « écrans » qui ont quitté la réunion dès le début ont probablement cru qu'il ne réapparaîtrait jamais.

Mais il est ressurgi. Soulignons ici la pression qui s'exerçait sur Michel Bouchard. Il avait la responsabilité d'animer et gérer cette rencontre virtuelle. Environnement nouveau, une première expérience. Imaginez le stress. Surtout quand sa connexion Internet s'est rompue. Il s'en est tiré avec les honneurs.

Chapeau, président !

Un Conseil élu

Huit candidats se présentaient aux sept postes. 72 votes ont été enregistrés. Ont été élus :

Jean-François Bennett	75 chemin du lac Clair – nouvel administrateur
Michel Bouchard	28 chemin du lac Clair – administrateur réélu
Gaétan Girard	219 chemin du lac Clair – administrateur réélu
Serge Hudon	201 chemin du lac Clair – administrateur réélu
François Lefebvre	245 chemin du lac Clair – administrateur réélu
Raymond Morissette	18 chemin du lac Clair – administrateur réélu
André Simard	251 chemin du lac Clair – administrateur réélu

Christian Tessier, du 44 chemin du lac Clair, n'a pas été élu. Le vote a été serré. Il a assuré, lors de sa présentation, qu'élu ou pas il contribuerait énergiquement aux objectifs communs. Merci monsieur Tessier. Nous comptons sur vous.

Souignons ici la remarquable contribution de Monique La Rue, membre du CA depuis 2014, responsable du comité Environnement. Elle n'a pas sollicité de nouveau mandat cette année. Son apport à notre communauté est considérable. Merci, vivement !

Officiers et durée des nouveaux mandats

Lors de leur première réunion, tout prochainement, les membres du CA vont élire les officiers : président, vice-président, trésorier, secrétaire.

Ils vont aussi choisir au sort les quatre d'entre eux dont le mandat se terminera dans un an. Vous vous souviendrez que selon nos règlements, le mandat des administrateurs est de deux ans. Pour assurer la continuité au sein du conseil, quatre administrateurs sont élus aux années paires et trois aux années impaires. Cette alternance ayant été brisée en 2020, vu l'absence de réunion annuelle en raison de la pandémie, on la redémarre par tirage au sort cette année. Année impaire, 2021, donc quatre mandats d'un an de sorte que l'an prochain, 2022, année paire, on élise quatre administrateurs.

Dans le prochain Bulletin, on vous annoncera qui sont nos nouveaux officiers et quels sont les administrateurs dont le mandat durera un an au lieu de deux.

Au cours des toutes prochaines semaines, le procès-verbal de la réunion annuelle nous parviendra, pour consultation immédiate et approbation lors de la réunion annuelle 2022.

Pour ceux qui n'ont pu participer

La réunion a été enregistrée intégralement. Ils pourront donc tout voir, tout savoir. L'enregistrement est disponible sur notre site, en [clicquant ici](#).

Savez-vous que deux de nos concitoyens lacustres ont participé à la réunion, en direct, confortablement installés en Suisse. Oui, en Suisse. L'Association des propriétaires du Lac Clair est vraiment internationale.

Merci à tous !

Vos administrateurs
www.lacclair.org